

Fonds pour l'Alimentation et le Bien-Être

Vers un mode de vie sain pour la jeunesse belge

Fevia, la fédération de l'industrie alimentaire belge, veut promouvoir un mode de vie sain et équilibré chez les jeunes et les enfants. Et ce, tant par l'alimentation que par l'exercice physique. Vous avez un projet durable qui soutient notre vision ? Faites-le nous savoir et recevez jusqu'à 5.000 euros de soutien financier du Fonds pour l'Alimentation et le Bien-Être par le biais de la Fondation Roi Baudouin.

Fevia



Pourquoi un Fonds pour l'Alimentation et le Bien-Être ?

Ce n'est pas un secret : beaucoup de nos enfants et de nos jeunes ont des difficultés à maintenir un mode de vie sain et équilibré. Malheureusement, le surpoids et l'obésité chez les enfants et les jeunes restent des défis à relever y compris dans notre pays.

Dans leur vie quotidienne, il n'y a pas toujours beaucoup de place pour **l'exercice et le sport**. Ils passent la majeure partie de la journée assis, souvent devant un ordinateur. Cela affecte non seulement leur santé physique mais aussi leur santé mentale. Les **habitudes alimentaires** de nos jeunes pourraient être meilleures. Le choix d'une **alimentation équilibrée** devrait être la norme ... mais ce n'est souvent pas le cas.

80 %

des enfants scolarisés ne font pas assez d'exercice.

Chiffre provenant d'une étude de l'Organisation mondiale de la santé

20 %

des jeunes Belges (2-17 ans) souffrent d'obésité ou de surpoids.

Chiffre provenant de l'Enquête de Santé nationale (2018) de Sciensano

Il est clair que pointer un doigt accusateur vers les enfants et les jeunes n'offre aucune solution. Nous croyons aux initiatives positives et locales qui aident les jeunes à faire des choix équilibrés au quotidien. C'est pourquoi, en 2006, Fevia s'est engagée à créer un fonds pour promouvoir un mode de vie sain chez les jeunes Belges : le Fonds pour l'Alimentation et le Bien-Être.

Comment fonctionne le Fonds pour l'Alimentation et le Bien-Être ?

Chaque année, le Fonds pour l'Alimentation et le Bien-Être sélectionne une dizaine de projets qui encouragent des habitudes alimentaires saines et une activité physique régulière chez les jeunes. Le fonds prévoit à cet effet un montant total de 50.000 euros, géré par la Fondation Roi Baudouin.



Les organisations qui souhaitent proposer un projet durable doivent le faire **avant le 22 février 2021**.

Vous pouvez participer via la page web candidate.kbs-frb.be/fr/call/overview.



Les organisations sélectionnées reçoivent un **soutien maximum de 5.000 euros**, sont guidées par le fonds et contribuent à la communication autour de leur projet. En outre, nous demandons que les organisations qui reçoivent un soutien soient disposées à établir une évaluation et un rapport financier.

02/11/2020 - 22/02/2021

les organisations introduisent leur demande de soutien

19/04/2021 - 16/05/2021

le comité de direction du Fonds sélectionne les gagnants

23/02/2021 - 18/04/2021

un jury indépendant évalue les projets

17/05/2021 - 31/05/2021

tous les participants reçoivent une réponse à leur proposition

Qui peut bénéficier d'un soutien ?

Toutes les organisations, telles que les associations (de jeunes), les clubs sportifs, les écoles, les communes et les CPAS, ayant un projet qui répond à ces **critères de sélection** :

- ✔ **Nouveau projet** : votre projet est encore en phase de démarrage.
- ✔ **Alimentation et exercice physique** : ces deux éléments jouent – plus ou moins – un rôle dans votre projet.
- ✔ **Enfants et/ou jeunes** : le groupe cible est constitué de jeunes jusqu'à 20 ans.
- ✔ **Zone spécifique** : vous vous concentrez sur une zone spécifique en Belgique, telle qu'une commune, un quartier ou une école.
- ✔ **Des résultats mesurables** : le projet comporte des objectifs mesurables et se prête à un suivi mesurable.
- ✔ **Collaboration** : vous encouragez de préférence la collaboration entre plusieurs personnes et organisations.
- ✔ **Approche méthodique** : vous utilisez des méthodes qui conduisent à un changement de comportement démontrable et mesurable.
- ✔ **Innovant** : le projet utilise de nouvelles méthodologies, de nouveaux outils ou d'autres solutions.
- ✔ **Jeunes vulnérables** : atteindre les groupes cibles vulnérables est une valeur ajoutée.
- ✔ **Utilisation judicieuse de la technologie** : si vous utilisez, par exemple, des applications, des réseaux sociaux et des vidéos, l'objectif doit être judicieux.
- ✔ **Approche durable** : pas de campagnes, mais des projets à long terme avec des évaluations et des ajustements.

Attention !

Votre organisation n'est pas éligible si vous avez reçu un soutien du fonds en 2019 ou 2020, si votre projet a déjà un sponsor de l'industrie alimentaire ou si le soutien de projets de santé est votre tâche principale.

Laissez-vous inspirer...

La base d'un mode de vie sain est établie dès les premières années et est influencée par l'environnement dans lequel nous vivons. Avec le fonds, nous visons donc principalement les projets qui créent un environnement qui stimule à la fois une activité physique régulière et une alimentation équilibrée de manière constructive et durable. Quelques exemples de propositions de projets des années précédentes :

- aménager une salle polyvalente dans votre centre de jeunesse pour des ateliers de danse et de cuisine
- prévoir des boîtes de fruits pour les membres de votre club sportif
- prévoir des équipements de jeu et de sport pour votre école
- mettre en place des actions de sensibilisation ludiques sur l'alimentation et l'exercice physique
- organiser des ateliers de sport dans les quartiers défavorisés de votre ville
- fournir des fontaines à eau dans votre commune
- créer des jardins potagers ou des terrains de jeux actifs dans votre école



Le Fonds pour l'Alimentation et le Bien-Être en chiffres

Depuis **15 ans**, pour un mode de vie plus sain chez les jeunes Belges ...

avec près de **150 projets durables**...

et plus de **750.000 euros** de soutien...

pour un total de **plus de 100.000 enfants et jeunes**.



Plus d'infos ?

Rendez-vous sur www.fevia.be/fondsalimentationetbienetre

Informations générales pour soumettre un dossier en ligne :

+32 (0)70 233 065
proj@kbs-frb.be

Informations spécifiques à propos du contenu de l'appel à projet :

+32 (0)2 549 61 57
Vanwalleghem.l@mandate.kbs-frb.be

Fevia

 Koning
Boudewijnstichting
Samen werken aan een betere samenleving

VLAAMS INSTITUUT
**GEZOND
LEVEN**